

FEUILLE  
DE  
DOCUMENTATION

COMBUSTIBLES GAZEUX  
CARACTÉRISTIQUES  
DU PROPANE COMMERCIAL

NF  
**M 40-002**  
Novembre 1973

### OBJET DE LA FEUILLE DE DOCUMENTATION

Les caractéristiques du propane commercial ont fait l'objet d'un arrêté interministériel en date du 28 décembre 1966 (J.O. du 13 janvier 1967, page 578), modifié par arrêté du 10 octobre 1973 (J.O. du 18 octobre 1973, page 11217), puis par arrêté du 21 novembre 1973 (J.O. du 24 novembre 1973, page 12529).

La présente feuille de documentation reproduit le texte de cet arrêté, après mise à jour.

### CARACTÉRISTIQUES DU PROPANE COMMERCIAL

Le ministre de l'industrie et le ministre de l'agriculture,

Vu le décret n° 62-1297 du 7 novembre 1962 modifié portant règlement d'administration publique en ce qui concerne les règles techniques d'utilisation et les caractéristiques des produits pétroliers,

Arrêtent :

**Article 1<sup>er</sup>.** – Il est interdit de détenir en vue de la vente, de mettre en vente ou de vendre sous le nom de « propane commercial » un produit ne présentant pas la composition et les caractéristiques fixées par l'article 2 ci-après.

**Article 2.** – Est dénommé « propane commercial », le mélange d'hydrocarbures composé dans la proportion de 90 pour cent environ de propane, propène et pour le surplus d'éthane, d'éthène, de butanes et de butènes, répondant aux spécifications suivantes :

- a) **Odeur** : caractéristique.
- b) **Masse volumique** : supérieure ou égale à 0,502 kg/l à 15 °C ce qui correspond à 0,443 kg/l à 50 °C, d'après les tables de correspondance ASTM-IP.
- c) **Pression de vapeur relative** : inférieure ou égale à 14,4 bar à 37,8 °C garantissant un maximum de 19,3 bar à 50 °C.
- d) **Teneur en soufre** : inférieure ou égale à 0,005 pour cent en masse.
- e) **Corrosion à la lame de cuivre** : cotation 1 b au maximum pour un essai de corrosion à la lame de cuivre d'une heure à 37,8 °C.
- f) **Eau** : non décelable à l'essai au bromure de cobalt.
- g) **Evaporation** : point final d'ébullition inférieur ou égal à - 15 °C par la méthode dite du point 95 pour cent.

La présente feuille de documentation remplace celle de même indice d'avril 1968.

© AFNOR 1974  
Droits de reproduction  
et de traduction réservés  
pour tous pays.